



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 AVEC DES ENGAGEMENTS FORTS



L'Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Manche s'est tenue le samedi 18 avril à Condé-sur-Vire 📍.

450 participants — chasseurs, responsables associatifs et partenaires institutionnels — étaient réunis pour ce temps fort de la vie fédérale 🏆.

Chaque année, ce rendez-vous permet de faire le point sur les actions menées par la Fédération.

Concrètement, il s'agit de présenter les missions techniques (suivis de la faune 🐾, accompagnement des territoires 🌿, actions environnementales 🌱, formations 🎓...), les aspects administratifs, mais aussi de valider les comptes de l'année écoulée et de voter le budget de la saison à venir 📁.

Le lièvre : une décision importante ! 🐇

Parmi les sujets abordés, la situation du lièvre a occupé une place centrale. Les

suivis réalisés sur le terrain, complétés par une enquête auprès des chasseurs, montrent une baisse notable des effectifs dans le département .

Face à ce constat, une mesure de gestion a été proposée puis adoptée à 65 % ✓ : limiter la chasse du lièvre aux trois premiers dimanches à partir de l'ouverture générale.

L'objectif est clair : adapter la pression de chasse à l'état des populations pour favoriser leur maintien 🎯.

Cette décision illustre la volonté des chasseurs de s'appuyer sur des données concrètes pour ajuster leurs pratiques et préserver durablement l'espèce et sa chasse 🌍.

D'autres actions au service d'une chasse responsable

L'Assemblée Générale a également permis de revenir sur plusieurs actions menées au cours de l'année :

- La **sécurité à la chasse** 🛡️, avec une intervention de l'Office français de la biodiversité (OFB), rappelant les bonnes pratiques et les gestes à adopter.
- Les Journées de la biodiversité et de la ruralité 🌿, qui ont rencontré un réel succès auprès du grand public avec 11 000 visiteurs en 2025 👥 ;
- La gestion des populations de grand gibier 🦌, avec des résultats positifs pour le chevreuil et un suivi attentif du sanglier et des dégâts engendrés ;
- Le suivi scientifique 🔬, illustré par l'étude en cours sur cinq canards équipés de balises GPS 🦆, permettant de mieux comprendre leurs déplacements.

Un engagement reconnu

En conclusion, Monsieur le Préfet, présent tout au long de l'Assemblée, a salué le travail des chasseurs 🌟. Il a notamment souligné leur implication quotidienne dans la gestion des territoires et leur contribution à l'équilibre entre activités humaines et biodiversité ⚖️🌿.

OPÉRATION « MIRADORS »



La Fédération des Chasseurs de la Manche envisage de proposer des miradors de battue en kit à tarif préférentiel

👉 Pour lancer cette opération, un minimum de 500 miradors doit être atteint auprès de notre fournisseur.

Caractéristiques du mirador :

- ✓ Kit complet avec plan de montage et visserie incluse
- ✓ 4 marches
- ✓ Bois de pin maritime (classe 3 naturelle – diamètre 8,5 cm)
- ✓ Hauteur totale : 2,50 m
- ✓ Hauteur du plancher : 1,50 m
- ✓ Dimensions du plancher : 85 x 90 cm

Prix : 100 € TTC / mirador

➡ Aucun minimum ni maximum de commande

Afin d'évaluer l'intérêt sur le département de la Manche, nous lançons ce recensement.

Date limite de réponse : le 08 mai 2026

À savoir : si l'opération est validée, les miradors seront à récupérer au siège de la Fédération à Saint-Romphaire, début juillet (modalités précisées ultérieurement).

Coupon-réponse disponible ici

LA DDTM RECHERCHE UN LOUVETIER POUR LE SUD MANCHE



Si vous êtes intéressés, vous pouvez candidater auprès de la DDTM de la Manche.

Candidater

CHASSE DU SANGLIER



Depuis le 1er avril et jusqu'au 31 mai, vous pouvez faire une demande auprès de la DDTM pour tirer le sanglier à l'affut ou à l'approche dans le seul but de protéger les semis 🌱.

Du 1er juin au 14 août, il est également possible de tirer les sangliers à l'approche ou à l'affut sur autorisation de la DDTM.

👉 Pour faire la demande d'autorisation, cliquez sur le bouton ci-dessous et retrouvez le document intitulé « AP Chasse anticipée sanglier 2026 »

Faire ma demande d'autorisation

DES CANARDS ÉQUIPÉS DE BALISES GPS !



Cette année, le pôle migrateur de la FDC50 a équipé 5 canards de balises GPS (3 canards souchets et 2 canards pilets) afin de suivre leurs déplacements 🦆.

Ces données essentielles permettent de mieux connaître leurs voies de migration, leurs zones d'hivernage et de nidification, mais aussi, à une échelle plus locale, de mieux comprendre la fonctionnalité des milieux et les échanges entre les réserves 📍.

Leurs données seront précieuses et utiles au monde de la chasse 📊

CONCOURS PHOTOS 2026

Jeune CONCOURS PHOTOS



Flashez pour découvrir le règlement



POUR LES AMATEURS



AVANT LE 8 JUIN 2026



EXPOSITION AUX JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ À SAINT-ROMPHAIRE

LA BIODIVERSITÉ À PORTÉE DE MAIN !

REGARDS AUTOUR DE NOS MAISONS, NOS FERMES NORMANDES



Dans le cadre des journées de la biodiversité et de la ruralité prévues les 27 et 28 juin 2026, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche organise son traditionnel concours photos sur le thème « La biodiversité à portée de main », regards autour de nos maisons, nos fermes normandes. 📷

Vous avez de belles photos et vous n'êtes pas un professionnel, n'hésitez pas à nous envoyer vos clichés en lien avec la thématique. ✨

✉ Les photographies doivent être envoyées par mail à ismael.lecrivain@fdc50.com avec l'ensemble de vos coordonnées (nom, prénom, adresse, n° de téléphone).

 Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement du concours ici :

Règlement du concours

CONGRÈS DES CHASSEURS DE BÉCASSINES

ÉTUDES SCIENTIFIQUES :

Depuis de nombreuses années, le CICB a lancé différents programmes d'études en partenariat avec le Réseau Bécassine, les fédérations des chasseurs et la FNC, la fondation François Sommer, les dons de nos adhérents.



OBJECTIF :
approfondir la connaissance de la bécassine des marais et de la Bécassine sourde par :

Le samedi 11 avril dernier, 57 personnes ont assisté au **40ème anniversaire du Club International des Chasseurs de Bécassines** (CICB) 🎉.

Cette journée consacrée entièrement à la bécassine était aussi l'occasion de réunir les membres pour leur assemblée générale. De nombreuses thématiques ont été abordées, notamment le baguage, le suivi de l'espèce et l'évolution des populations 🐦.

Nous sommes fiers d'avoir pu accueillir ce réseau de passionnés dans notre département et les remercions pour la qualité et la richesse des échanges lors de cette journée 🍷.

LES FORMATIONS

FORMATION


Sécurité decennale


Fédération Nationale
des Chasseurs

Les Formations :

Formation décennale

 Lundi 18 mai de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30

 Samedi 6 juin de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30

 Lundi 6 juillet de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30

Formation réglage des armes

 Vendredi 24 avril de 8h30 à 12h30

Formation initiation à la venaison

 Jeudi 21 mai de 13h30 à 17h30

Formation Piégeage

 Samedi 5 et dimanche 6 septembre

Formation chasse à l'arc

 Samedi 16 mai de 13h30 à 17h30

Inscriptions

Inscrivez-vous au 02.33.72.63.61 ou par e-mail : veronique.piedagnel@fdc50.com.

AGENDA

JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ

6^{ème} édition

27 et 28 JUIN 2026
à partir de 9h30

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE
Samedi vers 23h

VIDE-GRENIERS CHASSE/PÊCHE
Dimanche dès 9h30

MESSE SAINT-HUBERT
Samedi 10h

APÉRO CONCERT SOIRÉE MOULES FRITES
Samedi 19h

RANDONNÉE
Dimanche 10h

ANIMATIONS CULINAIRES

BALL TRAP LASER

ANIMATIONS AGRICOLES

VILLAGE DE LA BIODIVERSITÉ

VILLAGE DE LA PÊCHE

VILLAGE DES CHIENS

VILLAGE ASSOCIATIONS CYNÉGÉTIQUES

VILLAGE DES RACES NORMANDES ET AVICULTURE

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA MANCHE
31, rue des Aumônes
À SAINT-ROMPHAIRE

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS
RESTAURATION SUR PLACE

Soirée Moules Frites

AVEC CONCERT

SAMEDI 27 JUIN - 19H30
À SAINT ROMPHAIRE



**13€/PERSONNE
SUR RÉSERVATION
UNIQUEMENT***

*Autres offres de restauration sur place (pizzas, burgers)

INSCRIPTION

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal - Commune : _____

Portable : _____

Email : _____

Nombre de repas : _____ X 13 € = _____

Paiement par chèque à l'ordre de l'APBR 50 à transmettre avec l'inscription



Fédération Départementale des Chasseurs de la manche

31 rue des aumônes

SAINT ROMPHAIRE 50750 BOURGVALLEES

Tel : [02 33 72 63 63](tel:0233726363)

Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

[Se désabonner](#)